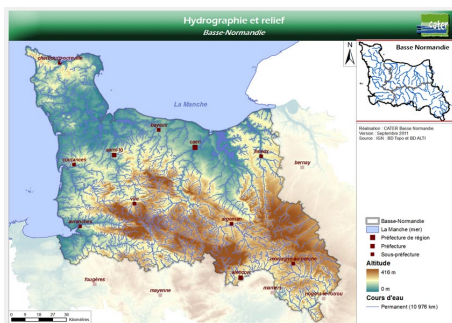
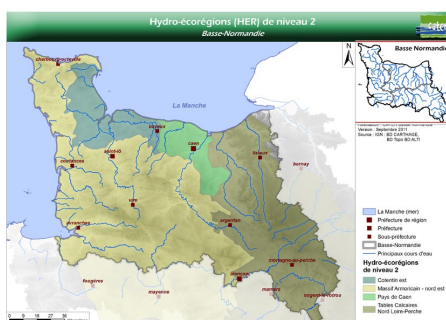


# Réseau hydrographique



Une grande majorité de cours d'eau est en rang 1 (56%) et en rang 2 (22%) selon l'ordination de Strahler. Les autres rangs sont minoritaires avec un rang 6 (1%) représentant l'ordination la plus haute (quel cours d'eau ?).



Les hydro-ecoregions (HER) sont des unités du territoire montrant une homogénéité de fonctionnement biologique et écologique de leurs hydrosystèmes. En France, elles ont été définies par Wasson et al. (2002) sur la base de trois déterminants de premier ordre : géologie, relief et climat. La région est concernée par 2 hydro-ecoregions de niveau 1 et 4 de niveau 2. Les deux HER1 ont une densité de drainage différente. Ainsi la HER Armoricain a une densité de 0.8 km/km<sup>2</sup>, contre seulement 0.4 km/km<sup>2</sup> pour la HER des tables calcaires.

Au niveau 2, c'est la HER "Tables Calcaires" qui se divise en 3 entités : Cotentin Est, Pays de Caen et

Tables Calcaires Nord Loire-Perche.



Avec ses nombreux fleuves côtiers, ses zones de marais et une forte densité de ruisseaux en têtes de bassins, la Basse-Normandie possède un réseau de plus de 16 000 km de cours d'eau. La préservation de la qualité de ces milieux est un enjeu majeur du fait de leur intérêt biologique (faune, flore, poissons migrateurs..), mais aussi compte tenu des usages de cette ressource (production d'eau potable,

## Réseau hydrographique

---

loisirs aquatiques..).

Du point de vue de la qualité, malgré une réduction notable de la pollution organique en provenance des collectivités et des industries, la qualité des eaux reste globalement médiocre. L'augmentation régulière des teneurs en azote et en phosphore entraîne des développements d'algues, la présence de pesticides est de plus en plus souvent observée, les peuplements benthiques et piscicoles tendent à se banaliser.